

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 15 (1987)  
**Heft:** 58

**Artikel:** Petit concours de vacances  
**Autor:** Burnet, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-241816>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Pages vaudoises

## PETIT CONCOURS DE VACANCES

(Poésie à traduire du provençal), Nous avons reçu deux travaux. Voici le premier que nous a envoyé M. Joseph Beaud, notaire honoraire à Albeuve, avec cette indication : adaptation libre française.

### L'Enfant

Quand bien il cause maintes peines  
— il rompt le rythme de mes nuits —  
l'enfant est la plus belle étrenne  
que Dieu donne à deux coeurs amis.

L'enfant est l'espérance pure,  
le compagnon de nos vieux jours ;  
de l'épouse, il est la parure,  
mieux que gorgerin de velours.

L'enfant, du pauvre, est la richesse,  
du travailleur, le réconfort ;  
sommes-nous las, il est liesse,  
encouragement à l'effort.

L'enfant est l'aube réjouie  
qui resplendit sur le perron,  
le germe, la fleur de la vie,  
il est l'âme de la maison.

*d'après Anfos Tavan d.h.*



C'est non seulement une traduction, mais une restitution en poésie parfaitement établie : des vers de huit pieds exactement et une alternance des rimes irréprochable.

Il n'y a que le début du premier vers qui nous chicane : "quand bien " est correct en patois (kanbin) alors que le français commande la tournure "Quand bien même il cause".... etc.

Il s'agissait donc de la traduction de "émai" l'expression la plus difficile, pour nous , de cette jolie poésie (après les deux mots dont le sens nous était donné par renvoi chiffré),

Emai, conjonction et adverbe, a des emplois fort divers, mais ici correspond à : quoique, bien que, encore que, même si, et aussi, etc.

Il faudrait donc écrire (par exemple) :  
Bien qu'il nous cause maintes peines,  
Romrant le rythme de nos nuits,  
l'enfant.... etc.

\*

Le second travail nous est parvenu de Gryon par les soins de M. Pierre Devaud :

### L'enfant.

(Aussi) Bien que l'enfant donne de peine,  
(Aussi) Bien qu'il empêche de dormir,  
L'enfant est la plus belle étrenne  
Que Dieu fasse en deux coeurs amis.

L'enfant est l'espérance bleue  
Qui accompagne nos vieux ans,  
La joie qui embellit l'épouse  
Bien mieux qu'un collier de diamant.

L'enfant, du pauvre est la richesse  
Du travailleur le soutien.  
Quand on est triste, c'est notre allégresse (joie)  
Notre courage quand nous sommes las.

L'enfant est l'aube réjouie  
Qui resplendit sur le lendau.  
L'enfant est le germe de la vie,  
L'enfant est l'âme de la maison.

M. Devaud écrit : "Traduction du patois provençal".... Il ne s'agit pas de patois ! Cette poésie se trouve dans une brochure formant collection sous le titre "Essais de pédagogie régionale IV, Grammaire provençale, Edit. du Porto-aigo, Aix-en-Provence.

Il est entendu que M. Devaud donne une traduction littérale (mot à mot, si l'on veut, mais il faut un français très correct).

Au premier vers, il faut dire : l'enfant donne de la peine, le mot "Aussi ( 2 fois) est inutile.— Plus loin : le cadeau que D. fait à deux coeurs.

Au deuxième verset, "Blouso" nous est donné en note.... il ne s'agit pas de bleue.- Lou jouieu, c'est le joyau et non la joie.



Au troisième : lou soulas, c'est le soulagement, la consolation, la satisfaction, le contentement...., (per soulas = par plaisir). = Sian = nous sommes ; es = il est.

Au dernier verset enfin : "l'aubo réjouïdo" gagnerait à être traduite par "l'aube joyeuse". — Lendau (prononcé lin...) n'est pas un mot français; il s'agit du seuil de la porte. (En patois de chez nous leindâ ou lindâ).

Non content de nous envoyer une excellente adaptation française, M. Beaud nous a encore donné une mise en patois de l'Intyammon de la poésie provençale. Ce sera un joyau pour le numéro de Noël de "L'Ami du Patois".

Et grand merci à nos deux correspondants-traducteurs.

*P. Burnet*

*P.S. Dans le prochain numéro, la suite du concours de la traduction de la poésie "L'ENFANT", et la présentation de deux travaux qui n'ont pu être pris en considération, vu l'avance de parution, à cause de la fête de Thonon.*

---

## COMME ON ECRIVAIT EN PATOIS AU SIECLE PASSE

*Belmont, le 12 XII 1899*

*Bin bravo Monsu,*

*Etiutadè va, lo deçando que vint, noutra Sociéta a einvia de partadzion vêre de nové avoué lé z'amis et ein mîmô tîn, lé remachâ de toti lé bontà que vo z'ai z'u por no aô veneindze passâïes  
Adan, no vegnein vito vo dire de vos trova à 7 et demi haôres à la Maison de Kemouna.*

*Ma ne manquâde pas, Monsu, s.v.p., ça no farein on rudo pliési de trinqua avoué vô.*

*A reveire, bin bravo Monsu, et à deçando né 16 Déceimbrô.*

*Pour la jeunesse : le comité*

*(Obligemment remis par M. Paul Blanc de Lutry et merci !)*